

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 5 2 0

Septembre 2025

brysurmarne.fr -  -  - 



Bonne rentrée à tous !

Rénovations et cour oasis :
découvrez les nouveautés
dans les écoles

Page 11

Le gymnase
Clemenceau
fait peau neuve

Pages 14 à 17



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

Bonne rentrée à Bry !



« Belle et heureuse rentrée à tous les Bryards ! Avec une pensée particulière pour les plus jeunes qui vont (re)découvrir les joies de la crèche, de l'école, du collège, du lycée ou de l'université. Ce sont, surtout pour les petits, des moments un peu stressants mais qui restent heureux, c'est tout ce que je leur souhaite et à vous aussi, chers parents. En avant pour une nouvelle année ! »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

« Baignade en Marne : un bel objectif pour notre ville ! »

Madame, Monsieur,
Chers Bryards,

Comme vous le savez, l'héritage des Jeux Olympiques de Paris 2024 est concret pour les villes de l'est-parisien et singulièrement pour celles en bordure de Marne ou de Seine. Les villes de Maisons-Alfort, Joinville-le-Pont, Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés ont inauguré cet été leur site nautique en Marne et de nombreuses autres villes vont suivre dans les années prochaines, 15 rien que dans le Val-de-Marne.

Concernant notre ville, nous sommes membres de l'intercommunalité Paris-Est-Marne & Bois (PEMB) qui est le maître d'œuvre de ces aménagements. La Ville a donc approuvé, à l'unanimité du Conseil municipal, le lancement de la réflexion avec PEMB. Cette belle unanimité du Conseil municipal montre l'importance du projet de renouer avec notre rivière et je remercie les mots de l'opposition municipale lors du vote : « on peut vraiment se féliciter de cette initiative ».

Comment et où ?

L'eau de la rivière est d'ores et déjà de nouveau baignable (hors période d'orages et/ou fortes pluies estivales) et le principe des technologies proposées par PEMB est d'y ajouter un filtrage avec un système de traitement UV notamment. La qualité de l'eau et l'autorisation de baignade sont validées quotidiennement par la Préfecture en lien avec les autorités sanitaires. Bref, il est de nouveau possible de profiter des joies rafraîchissantes de la rivière en période estivale ou caniculaire, c'est heureux ! Mais encore faut-il pouvoir accéder à l'eau. À Bry, le site que les plus anciens connaissent sous le nom de « la plage » (sur le quai Mentienne où un âne broutait l'herbe il n'y a pas si longtemps) semble le plus adapté avec plus de 400 mètres de berges planes directement reliées à la rivière.

Une démarche participative

Je souhaite que ce formidable projet se réalise de façon participative, avec vous. En première étape de la concertation, un stand a été mis en place lors du grand festival

nautique « Marne en Vogue » pour présenter la première esquisse proposée par PEMB et recueillir les avis (voir sur brysurmarne.fr). Il est important de souligner que cette première proposition est 100% celle de PEMB (et pas de la Ville).

Après 229 avis récoltés lors de Marne en Vogue (81% d'avis favorables), comme deuxième étape nous mettons en ligne le questionnaire sur le site internet de la Ville, je vous invite donc à y participer massivement. En troisième étape nous organiserons une réunion publique de concertation. PEMB retravaillera ensuite son projet avec nos attendus. L'objectif est de prendre en compte tous les avis et de trouver le bon équilibre au service du plus grand nombre.

Dans le respect de la Nature, de notre cadre de vie et des habitants

De mon point de vue, les premières esquisses de PEMB ont le mérite de montrer ce qu'ils sont capables de proposer dans l'absolu (c'est-à-dire une grande plage aménagée avec deux bassins, des vestiaires, des transats, un lieu de restauration, etc.) mais elles sont, à mes yeux, trop impactantes en empiétant trop massivement sur les berges piétonnes où nous avons l'habitude de flâner en famille et entre amis. Il nous faut trouver la bonne conception pour préserver les espaces verts, permettre leur connexion à l'eau pour les baigneurs qui souhaitent « piquer une tête », créer un agréable nouveau lieu de vie locale tout en respectant la quiétude des riverains. Nous pouvons réfléchir à un site pérenne ou bien éphémère, très aménagé ou au contraire vierge et naturel avec simple accès à l'eau, avec ou sans services connexes (vestiaires, restauration, transats). Tout est possible, c'est enthousiasmant ! Le site de baignade devra respecter l'environnement en cohérence avec notre démarche de préservation de notre cours d'eau et de ses berges. Enfin, avec les élus nous sommes soucieux de ne pas voir notre futur site de baignade devenir une base de loisirs qui accueillerait massivement des non-Bryards. Nous souhaitons conserver l'âme et la quiétude de nos bords de Marne



Charles ASLANGUL

Maire de Bry-sur-Marne
Président délégué du Val-de-Marne
Vice-président du Territoire

   @charlesaslangul

tout en permettant ce retour aux sources avec la réouverture de la baignade après tant d'années d'interdiction.

Il nous faudra discuter avec le Perreux qui a le même projet en face. Enfin, nous allons pouvoir observer le bilan des villes du Val-de-Marne qui ont déjà lancé la baignade et nous inspirer de ce qui fonctionne tout en écartant ce qui pose difficultés.

Quels délais pour Bry ?

Dès l'été 2026 nous pourrions envisager de nous baigner en Marne. Nous pourrions le faire comme Saint-Maur et Champigny sans aucun aménagement mais simplement un accès à l'eau encadré par des bouées et des maîtres-nageurs pour une baignade en site naturel dans un esprit bucolique.

J'ajoute qu'il y a, en tout état de cause, urgence à encadrer la pratique qui se démocratise de plus en plus notamment avec la hausse des températures de l'été. Hélas, notre Département a été endeuillé à plusieurs reprises cet été encore à cause de baignades sauvages à l'issue fatale. Il nous faut donc encadrer la baignade pour protéger notre jeunesse.

Quant à l'éventualité d'un projet plus structuré, comme à Maisons-Alfort ou Joinville, la concertation que nous avons initiée nécessite de prendre le temps, par-delà l'été 2026, pour collectivement définir l'univers nautique dont Bry et les Bryards ont besoin et envie.

*Amitiés Bryards,
Charles Aslangul*

L'agenda du Maire

100 réunions et rendez-vous dont :

Mardi 1^{er} juillet :

- Bureau des 13 maires du Territoire Paris Est Marne et Bois
- Comité de Rédaction de *La Vie à Bry*

Mercredi 2 juillet :

- Permanence « Allô Monsieur le Maire »

Jeudi 3 juillet :

- Déjeuner de travail avec Monsieur Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne et Monsieur Jacques Alain Bénisti, maire de Villiers-sur-Marne
- Assemblée générale constitutive et conseil d'administration de la société publique locale pour la géothermie

Lundi 7 juillet :

- Commission Permanente au conseil départemental du Val-de-Marne
- Conseil de Territoire Paris Est Marne & Bois

Mardi 8 juillet :

- Bureau Syndical du SAF 94
- Réunion mensuelle avec la police municipale

Jeudi 10 juillet :

- Tour de Ville avec les services techniques

Vendredi 11 juillet :

- Accueil du jury *Villes et Villages Fleuris*
- Inauguration de la boucherie rue de Cherbourg *Parlons viande*

Dimanche 13 juillet :

- Feu d'artifice

Jeudi 17 juillet :

- Visio conférence avec RATP Habitat

Mardi 22 juillet :

- Réunion avec Monsieur Jean-Baptiste Rey, directeur général adjoint Epamarne - Point sur le projet partenarial d'aménagement Marne Est - Création de la société publique locale d'aménagement - Avancement du Pôle Image

Jeudi 24 juillet :

- Signature pour la clôture de la ZAC des Fontaines Giroux
- Obsèques de Brice Postal

Mardi 29 Juillet :

- Entrevue avec Monsieur le Commissaire Laborie

Jeudi 31 Juillet :

- Signature pour la rétrocession des dernières parcelles des Terrasses de Bry

Focus sur



Villes et Villages Fleuris

Le 11 juillet dernier, Monsieur le Maire a eu le plaisir de recevoir le jury du concours « Villes et Villages Fleuris », dans

le cadre de la candidature déposée par la Ville.

À cette occasion, les membres du jury ont visité plusieurs lieux emblématiques de Bry-sur-Marne, afin d'évaluer la qualité du fleurissement, du cadre de vie et de l'engagement environnemental de la ville. Les résultats du concours sont attendus à l'automne.

Départ de Monsieur le Commissaire Laborie

Le 29 juillet dernier, Monsieur le Maire a salué le départ de Monsieur Gilles Laborie, commissaire de Nogent-sur-Marne depuis 2017. Appelé à exercer des fonctions similaires



dans une autre commune de la région parisienne, Monsieur le Commissaire quitte Nogent après plusieurs années d'engagement au service de la sécurité des habitants.

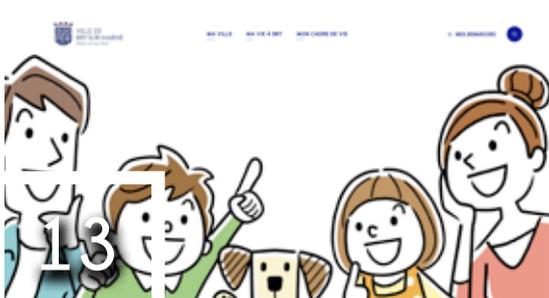
Monsieur le Maire a tenu à le remercier chaleureusement pour la qualité de son travail et pour avoir su instaurer une collaboration étroite et efficace entre la police municipale et la police nationale.

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi du mois
entre 16 h et 17 h 15

Permanences sans rendez-vous
au 01 45 16 68 00

Rappel selon l'ordre chronologique
des appels passés



p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Inscriptions à la cérémonie de récompenses des bacheliers bryards
Mutuelle de santé communale
Appel à bénévole pour les associations bryardes
Inscriptions aux colis de fin d'année
Permanence des créateurs d'entreprises
La boutique éphémère
Inscriptions à l'AMAP de Bry
Le réseau de crèche local
Le marché nocturne
Grand goûter Garden Party annuel
Ils s'installent à Bry

p.11 - Actualité

Quand rentrée rime avec nouveautés dans les écoles !

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) recherche ses futurs conseillers !
Le double sens cyclable à Bry
Hommages au père Georges Bergantz et à Brice Postal
Le portail famille : un espace sécurisé et pratique à découvrir
Les deux nouveaux rendez-vous de la Maison de la Jeunesse

p.14 - À la une

La réhabilitation du gymnase Georges Clemenceau

p.18 - Rencontre avec...

Éric Denesle, président du comité des Bords de Marne du Souvenir Français

p.19 - Agenda

p.28 - Le Conseil municipal du 30 juin 2025

p.29 - La parole aux élus

p.30 - De vous à nous

p.31 - Infos utiles

La Vie à Bry - septembre 2025 - n° 520 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Rédaction : Marion DUROSIER, Flora BOUAMAR, Maxime LACLAU, Geoffrey COMTE

Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions

Maquette : service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Privilège et communication

Impression : RAS - Numéro tiré à 9 300 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



IMPRIM'VERT®



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants **Bry**



Départ de 20 petits aventuriers bryards pour quelques jours à la Rochette (77), en présence d'Olivier Zaninetti, adjoint au maire délégué à l'Enfance et à la Petite enfance. Ce séjour était organisé par le service périscolaire, à destination des enfants des 3 centres de loisirs de la Ville
Mardi 15 juillet - Hôtel de Ville



Des membres du Conseil Municipal des Seniors (CMS) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) saluent chaleureusement le public après la représentation de leur pièce de théâtre intergénérationnelle « Du grenier au salon... en passant par la cave »
Samedi 5 juillet - Théâtre de Bry-sur-Marne



Une scène de vie représentant un trajet familial en voiture dans le spectacle « Du grenier au salon... en passant par la cave »
Samedi 5 juillet - Théâtre de Bry-sur-Marne



Des cocktails sans alcool et des flambeaux ont été distribués place du Marché pour démarrer les festivités de la fête nationale
Dimanche 13 juillet - Place du Marché



Monsieur le Maire, Charles Aslangul, en compagnie de Pierre Leclerc, adjoint au maire délégué à la Transition écologique, à l'Environnement et aux Bâtiments communaux, ainsi que des agents responsables des Espaces publics et des Espaces verts, ont terminé la visite de Bry par les bords de Marne, avec les membres du jury du label "Villes et Villages Fleuris"
Vendredi 11 juillet - Bords de Marne



Passage de grades fédéral de TaekwonKido pour les élèves du Koryo de Rémi Mollet - Arts Martiaux Bry-sur-Marne (KTB)
Dimanche 29 juin - INSEP



Les écoliers bryards, réunis dans le gymnase Félix Faure, ont pu écouter les musiciens du conservatoire Hector Berlioz et jouer de leur instrument dans le cadre d'un concert intitulé *Le petit tailleur* Jeudi 3 juillet - Gymnase Félix Faure



Les célèbres musiciens lumineux du groupe MOZ DRUMS ont enflammé les rues de la ville lors d'une déambulation rythmée et lumineuse Dimanche 13 juillet - Grande rue Charles de Gaulle

Le traditionnel feu d'artifice tiré depuis la passerelle de Bry pour célébrer la fête nationale Dimanche 13 juillet - Passerelle de Bry



Inauguration de la nouvelle boucherie *Parlons viandes*, rue de Cherbourg, en présence de Monsieur le Maire, Charles Aslangul, Cyril Mounier, gérant de l'établissement et Jean-Paul David, conseiller territorial Vendredi 11 juillet - rue de Cherbourg

CÉRÉMONIE DES BACHELIERS

Pensez à vous inscrire !

Vous êtes Bryard(e) et avez obtenu une mention « bien » ou « très Bien » au Baccalauréat 2025 ? Afin de valoriser votre travail, votre persévérance et de célébrer l'excellence, la Ville de Bry-sur-Marne vous invite à une soirée de remise des récompenses le mardi 7 octobre à 20h, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Monsieur le Maire aura le plaisir de vous accueillir pour vous féliciter

chaleureusement. Une carte cadeau vous sera également remise.

Pour cette belle occasion, n'hésitez pas à vous mettre sur votre 31 !

Comment participer ?

Tous les bacheliers concernés doivent s'inscrire auprès du service Jeunesse et Sport avant le mardi 30 septembre à jeunesseetsport@bry94.fr.

MUTUELLE DE SANTÉ COMMUNALE

La ville organise une nouvelle permanence !

La Ville vous propose une nouvelle permanence sur rendez-vous, à l'occasion de laquelle vous pourrez poser toutes vos questions le vendredi 5 septembre 2025.

Que tous les Bryards puissent être bien remboursés de leurs dépenses médicales afin de bien grandir, bien vivre et bien vieillir fait partie des priorités de la Municipalité. La Ville s'est donc engagée en 2024 dans une démarche utile et solidaire en mettant en place, avec le Groupe France Mutuelle, une couverture santé communale, dont le rapport qualité/prix est optimal. L'objectif : favoriser l'accès aux soins des Bryards, tout en préservant leur pouvoir d'achat.

Pour en savoir plus sur la mutuelle de santé communale rendez-vous le vendredi 5 septembre 2025 de 9h à 17h30. Prendre rendez-vous auprès du CCAS au 01 45 16 68 00.

BÉNÉVOLAT

Les associations bryardes ont besoin de vous !

Abry Solid'R, association qui agit pour l'alphabétisation et l'hébergement citoyen, ainsi que l'AMAP de Bry sont à la recherche de bénévoles ! En rejoignant la première, vous aiderez à assurer leurs nombreux ateliers de français à destination des adultes bryards de tout niveau. En appuyant la seconde, vous soutiendrez directement l'agriculture locale et les circuits courts.

Alors vous n'avez plus une minute à perdre : donnez vous aussi de votre temps et de votre énergie pour des causes essentielles sur notre territoire !

INSCRIPTION COLIS DE FIN D'ANNÉE

Inscrivez-vous pour recevoir votre colis de fin d'année !

Chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité a le plaisir d'offrir plus de 1 000 colis gourmands (sucrés et salés) aux seniors bryards.

Cette initiative solidaire est menée en partenariat avec les Ateliers Bellan, un établissement local employant des personnes en situation de handicap. Vous êtes éligible ? Ne manquez pas cette opportunité et inscrivez-vous vite ! **Date limite d'inscription : vendredi 26 septembre 2025**

Modalités d'attribution :

• Les 65 à 75 ans non imposables devront fournir :

- Un justificatif de domicile
- Une copie de la pièce d'identité

- Un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) ou le dernier avis d'imposition.

• Pour les personnes de plus de 75 ans, il n'y a pas de condition de ressources. Elles doivent fournir :

- Un justificatif de domicile
- Une copie de la pièce d'identité

À noter : Les personnes ayant déjà bénéficié de ce colis l'année dernière, n'ont aucune démarche à effectuer.

En revanche, les nouvelles personnes éligibles doivent impérativement contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 01 45 16 68 00.

VIE ÉCONOMIQUE

Créateurs d'entreprises, prenez rendez-vous !



Dans le cadre d'un partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois, des permanences sont proposées avec un conseiller pour accompagner les créateurs d'entreprises dans le développement et/ou la concrétisation de leur projet. Les horaires sont fixés lors de l'inscription.

La prochaine permanence aura lieu le mercredi 17 septembre.

Inscriptions auprès du service Vie économique et associative au 01 45 16 68 00 ou à vie-economique-associative@bry94.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Bry est l'une des communes possédant l'un des réseaux de crèches les plus étendus au regard de son nombre d'habitants, offrant ainsi un environnement idéal à l'épanouissement des enfants. Rendez-vous sur notre site Internet pour vous rapprocher des crèches disposant de places de berceaux disponibles.

Plus d'informations sur :

<https://www.brysurmarne.fr/ma-vie-a-bry/petite-enfance-et-enfance/laccueil-des-enfants-de-0-a-3-ans/laccueil-collectif/>

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les rendez-vous de septembre

Du 2 au 14 septembre

• Mamy Bricoleux



Artiste peintre et sculptrice bryarde, Gisèle a appris en autodidacte différentes techniques telles que l'aquarelle, la gouache et l'huile sur toile pour réaliser ses tableaux représentant essentiellement des paysages colorés et des personnages. Venez découvrir ses nombreuses créations, figuratives et abstraites, comme ses sculptures de type bas-relief et haut-relief.

Du 16 au 28 septembre

• Ombrelle

La créatrice propose des créations uniques en fleurs séchées et stabilisées pour sublimer les intérieurs comme les événements avec des décorations raffinées, des accessoires, des bijoux et des compositions sur-mesure : couronne, peigne, serre-tête, bouquet, est

le reflet de son amour pour la nature et le design. Elle a aussi imaginé des vases réalisés à partir de bouteilles en verre recyclé. Une touche responsable et durable qui fait toute la différence.

www.atelier-ombrelle.com

Instagram @ atelier.ombrelle



• Fleurs et lin bijoux

Anne réalise des bijoux fantaisies au fil de ses envies et de ses trouvailles (bracelets,



colliers, sautoirs et boucles d'oreilles) fabriqués en pièce unique ou très petites séries, avec des matières naturelles (lin, bois, verre, céramique, nacre, pierres semi précieuses,..) et tissées sur du lin.

<https://fleursetlinbijoux.com>

Instagram @ fleurs.lin.bijoux

• Nesfloral & Co



La toute jeune entreprise de décoration florale événementielle a été créée en 2024 afin de répondre à la demande florale des particuliers et des professionnels à l'occasion d'événements particuliers (bouquets de mariés, centres de tables, accessoires floraux...). Ses créations végétales sont personnalisées et réalisées à partir de fleurs fraîches, mais aussi de plantes vertes fleuries.

Instagram @ nesfloral.co

AMAP DE BRY -SUR-MARNE

Les inscriptions sont ouvertes !

Pour bénéficier de paniers de légumes frais et diversifiés, cultivés localement et issus de l'agriculture biologique, d'œufs ou de pain, tout en construisant un autre rapport à l'agriculture et à l'alimentation, l'heure est venue de vous inscrire !

Le Bio AMAP'orte est une association créée en 2014, qui œuvre pour le maintien d'une agriculture paysanne et pour la continuité des fermes de proximité. Une démarche qui s'inscrit dans une logique de circuits courts.

Une distribution de légumes et de pains est organisée par les Amapiens tous les mercredis entre 17h et 20h, à la salle René Decroix. L'ensemble des produits qui composent les paniers proviennent d'une ferme de l'Oise gérée par Véronique et Emanuel, spécialisés dans le Bio.

Pour + d'infos ou pour vous inscrire : écrivez à lebioamaporte@gmail.com ou rendez-vous sur <https://lebioamaporte.wordpress.com/> une-amap-kezako/

MARCHÉ DE NOËL

Appel à candidature : la ville recherche des exposants

Dans le cadre du prochain marché de Noël du 12 au 14 décembre, la Ville recherche des artisans et des commerçants souhaitant mettre en valeur leur savoir-faire en proposant à la vente des articles ou des produits alimentaires.

Pour candidater, contacter le service Fêtes et animations par mail à fetes-animations@bry94.fr

Le marché nocturne fera sa rentrée le vendredi 12 septembre de 17h à 22h. Venez nombreux !

SENIORS

Grand goûter Garden Party annuel

Comme chaque année, la Ville organise, à la rentrée, un goûter Garden Party à destination des seniors bryards.

Une ambiance festive et musicale vous y attendra et vous pourrez vous laisser emporter sur la piste de danse ou simplement vous lancer dans de grandes discussions autour de délicieuses gourmandises.

Quelques places sont encore disponibles, alors inscrivez-vous vite (avant le 12 septembre inclus).

Judi 18 septembre de 15h à 18h

Grand salon Anne Robert-Cambresy
Hôtel de Malestroit

Gratuit sur inscription, du lundi au vendredi, à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au 01 45 16 68 00.



ILS S'INSTALLENT À BRY

DR RANIA MATAR

s'installe en tant que Pédiatre

Le Docteur Rania Matar est pédiatre spécialisée en pneumologie et en allergologie pédiatriques. Elle vous accueille dans son cabinet uniquement sur rdv. Elle est également attachée à l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau APHP avec lequel elle travaille en collaboration.

Elle prend en charge le diagnostic et le traitement des enfants (de la naissance jusqu'à 18 ans) atteints de pathologies respiratoires (asthme, toux...), de pathologies allergiques et d'apnée du sommeil (pas de consultation de pédiatrie générale). Différentes explorations peuvent être réalisées au cabinet : Explorations fonctionnelles respiratoires (EFR), Tests cutanés allergologiques, ainsi que l'initiation et le suivi des traitements de désensibilisation.

Prise de rendez-vous sur Doctolib

4 place de la Gare

ADELINE REMBAUX

**coach sportive à domicile, agrémentée SAP
vous accompagne**

Coach sportive diplômée, avec plus de 20 ans d'expérience, Adeline vous propose des coachings sportifs personnalisés à domicile, à votre rythme, en individuel, duo ou trio, selon votre niveau et vos besoins. L'accompagnement se fait avec professionnalisme et bienveillance. Grâce à l'agrément du Service à la personne (SAP), les séances vous sont proposées à un tarif avantageux.

Pour en savoir + ou pour prendre rendez-vous :

 **06 79 59 97 12**

adeline.fitness@orange.fr

<https://adyfit.fr>

**PARLONS VIANDE,
LE GOÛT DU PARTAGE**

**Une nouvelle boucherie artisanale ouvre
ses portes !**

Chez *Parlons Viande*, le *goût du partage*, le goût du vrai est mis à l'honneur : viandes françaises sélectionnées, charcuterie de qualité, produits apéritifs et épicerie gourmande viennent garnir les étals. Les spécialités de cette échoppe :

- Viandes françaises (bœuf, veau, agneau, porc)
- Charcuterie fine et planches apéro
- Rôtisserie maison & grillades de saison
- Épicerie fine : sauces, vins & fromages
- Produits du terroir

18 rue de Cherbourg

Vous débutez une nouvelle activité à Bry ?

Contactez dès maintenant le service vie économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

TRAVAUX D'ÉTÉ

Quand rentrée rime avec nouveautés dans les écoles !

Cet été, la Ville a conforté son engagement en faveur du bien-être et de la sérénité des élèves bryards. Entre travaux d'amélioration et création d'une cour oasis, zoom sur les initiatives qui ont été mises en place dans les établissements scolaires pour permettre aux écoliers d'étudier dans les meilleures conditions.

Les travaux d'été dans nos écoles

Dans le but d'améliorer le confort des élèves et celui des enseignants, en l'espace de deux mois, la Ville a réalisé de nombreux travaux estivaux dans plusieurs établissements scolaires.

À Étienne de Silhouette tout d'abord, l'isolation thermique du bâtiment de la gardienne et de la crèche a été repensée et a été accompagnée du rafraîchissement de la peinture de trois classes maternelles touchées par des infiltrations, ainsi que du remplacement de l'éclairage par des LED.

Du côté de l'école Louis Daguerre, les sanitaires ont été entièrement réaménagés



Travaux de rafraîchissement de peinture à l'école Étienne de Silhouette



Création de cours oasis à l'école Louis Daguerre (maternelle et primaire)

(sols, plomberie, éclairage, cabines). Le revêtement du sol de deux classes a également été changé, un vitrage a été remplacé au 2^e étage, et des bornes Wi-Fi ont été installées côté restauration.

L'école Paul Barilliet a quant à elle bénéficié d'une nouvelle couverture Wi-Fi, tandis que le système d'alarme incendie du centre de loisirs a été contrôlé pour sa conformité. Les services de la Ville ont aussi réalisé le diagnostic de la structure (amiante et plomb), afin d'affiner les études qui doivent être remises à la Ville aux alentours de la Toussaint pour une réhabilitation du bâti.

Création d'une cour oasis à Daguerre

Du 7 juillet au 25 août, l'école Louis Daguerre a été le siège d'un chantier d'envergure. L'objectif : remplacer les extérieurs en bitume par une cour oasis, c'est-à-dire un espace plus ombragé et plus ludique, conçu avec des matériaux naturels.

Pour réaliser ce projet, fruit d'une concertation avec les enseignants, les parents d'élèves

et les animateurs, pas moins de 10 arbres, 3 massifs végétalisés et une pergola avec des plantes grimpantes ont été installés. Le talus a également été réaménagé pour accueillir plusieurs jeux (toboggan, filet, échelle), des bancs en bois (PMR) autour des arbres et des dalles enherbées, pour ne citer qu'eux.

Autant d'aménagements qui feront de cette cour un lieu de vie plus vert et plus apte à protéger les petits Bryards des fortes chaleurs. Cette cour oasis jouera aussi un rôle primordial dans la désimperméabilisation des sols. Autrement dit, des matières plus perméables comme le liège autour des aires de jeux ont remplacé le caoutchouc pour faciliter l'infiltration naturelle de l'eau de pluie, limitant ainsi les risques d'inondation et de surcharge de la Marne.

Une démarche qui vient compléter celle déjà engagée il y a deux ans à l'école Étienne de Silhouette. Les écoles bryardes ont donc profité de l'été pour s'offrir une cure de jouvence et sont désormais prêtes pour accueillir les petits bryards dans un cadre plus agréable encore. Belle rentrée à tous ! ■

JEUNESSE

Le CMJ recherche ses futurs conseillers !

Tu as entre 14 et 17 ans ? Tu veux t'impliquer dans la vie de ta ville, porter des projets utiles, représenter les jeunes Bryards et vivre une expérience citoyenne unique ? Alors, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est fait pour toi !

Le CMJ permet aux jeunes de **s'exprimer, proposer et d'agir**. Véritable instance de dialogue avec la municipalité, il offre la possibilité aux jeunes de participer à des

actions concrètes comme les collectes solidaires, les événements festifs et citoyens (Sidaction, Marne en Vogue, Foulées bryardes...), les tournois et animations, les cérémonies officielles et projets intergénérationnels, mais aussi prises de parole en public et participation aux conseils.

Devenir jeune conseiller municipal, c'est s'engager pour un mandat d'un an (renouvelable), s'immerger dans la vie locale, apprendre à travailler en équipe et à défendre des idées... tout en s'amusant et en faisant bouger Bry. Alors à toi de jouer !



Comment s'inscrire ?

Les inscriptions pour la promotion 2026 sont ouvertes dès maintenant. Il te suffit de contacter **Bruno Philippot au 06 70 69 97 58** ou à **cmj@bry94.fr** ■

VOIRIE

Une ville à 30 km/h... et à double sens cyclable

Depuis plusieurs années, les communes sont encouragées, parfois contraintes, à limiter la vitesse à 30 km/h sur la voirie municipale, notamment à proximité des écoles ou dans les zones résidentielles.

Une **zone 30** désigne un périmètre dans lequel cette limitation de vitesse s'applique à l'ensemble des rues et intersections, jusqu'au panneau indiquant la fin de la zone. L'objectif est de favoriser une meilleure



cohabitation entre tous les usagers de la route.

Dans cette même optique, **la loi impose également que les rues à sens unique situées en zone 30 soient ouvertes à la circulation des vélos dans les deux sens**. On parle alors de **double sens cyclable**.

Concrètement, à Bry, dès qu'une rue est en zone 30, la loi impose d'autoriser les cyclistes à circuler dans les deux directions, soit en contresens des voitures, **sauf indication contraire clairement signalée**.

En résumé, cette mesure vise à faciliter les déplacements à vélo, fluidifier la circulation et renforcer la sécurité de tous les usagers. Elle suppose cependant **une signalisation adaptée et une prise de conscience collective** afin de garantir une cohabitation harmonieuse entre cyclistes, automobilistes et piétons. ■

Hommage au Père Georges Bergantz

La Ville de Bry-sur-Marne rend hommage au Père Georges Bergantz, membre de la congrégation des Pères Blancs, qui nous a récemment quittés à l'âge de 105 ans. Résidant à Bry depuis plus de 20 ans, le Père Bergantz était une figure discrète mais profondément respectée de notre commune. En février dernier, il avait célébré ses 105 ans entouré de ses proches et en présence de Monsieur le Maire – un moment de joie et de reconnaissance que beaucoup garderont en mémoire. Nous saluons la mémoire d'un homme de foi, de sagesse et d'humilité, qui a marqué notre ville par sa bienveillance et sa longévité exemplaire.

La Ville adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à la communauté des Pères Blancs.

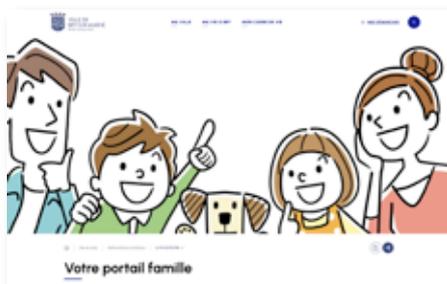


PORTAIL FAMILLE

Un nouvel espace sécurisé et moderne à découvrir !

La Ville de Bry-sur-Marne modernise son portail famille. Depuis le 21 août, les familles bénéficient d'un site entièrement repensé pour répondre à leurs besoins.

Plus moderne, intuitive et mieux adaptée aux différents supports (smartphones et tablettes), cette interface inédite facilite vos démarches du quotidien : réservations des activités périscolaires, paiements, suivi des inscriptions, pour ne citer qu'elles.



Concrètement, votre portail conservera ses fonctionnalités habituelles mais propose désormais une interface plus claire, un design attractif et une navigation plus fluide, notamment sur téléphone.

Comment accéder au nouveau portail ?

Attention : l'ancien portail (compte-famille. bry94.fr) n'est plus actif. Alors, pour accéder à votre nouvel espace, rendez-vous à cette adresse :

<https://portail-famille.brysurmarne.fr>

Ensuite, deux options s'offrent à vous :

- Si votre adresse mail est déjà renseignée dans votre dossier, vous recevrez un lien pour recréer facilement votre compte.
- Sinon, vous pourrez créer un compte manuellement à l'aide de votre numéro de dossier. ■

MAISON DE LA JEUNESSE

Les deux nouveaux rendez-vous pensés pour les 18-25 ans

Créer, partager, s'exprimer : la Maison de la Jeunesse donne des clés aux jeunes bryards pour construire leur avenir.

Deux dispositifs inédits, pensés pour les 18-25 ans, débiteront dès octobre. Objectif : les accompagner dans leurs projets et les aider à s'affirmer.

Un espace de coworking pour développer leurs projets

Deux jeudis par mois, à partir du 2 octobre, l'espace de coworking de la Maison de la Jeunesse accueillera les jeunes de 20h à 22h (hors vacances scolaires). Cette initiative, avant tout basée sur l'entraide permettra à chacun de travailler, seul ou en groupe, pour



développer des projets personnels comme professionnels. Sandrine Delaporte, chargée de mission Jeunesse, sera présente pour les accompagner et les guider. Un ordinateur personnel sera indispensable.

Cet espace sera ouvert en accès libre aux dates suivantes :

- Le jeudi 2 et 16 octobre
- Le jeudi 13 et 27 novembre
- Le jeudi 4 et 18 décembre

Pour gagner en assurance, un atelier de prise de parole

Autre rendez-vous hebdomadaire à partir du 14 octobre, tous les mardis soir de 20h à 22h, hors vacances scolaires : l'atelier de prise de parole. Limité à 8 participations par trimestre, il vise à développer l'assurance, l'expression orale et l'esprit critique des jeunes participants, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Idéal pour se préparer à des oraux, des soutenances ou des entretiens, ou simplement pour booster sa confiance en soi.

Inscription obligatoire au 06 13 36 32 21 ■

Hommage à Brice Postal

Brice Postal, formateur et figure emblématique du self-défense est décédé le 14 juillet, à 55 ans. Il avait fondé le club Trust Yourself à Bry, où il enseignait notamment le Penchak Silat, un art martial d'origine malaisienne. Il transmettait son art à des milliers de pratiquants via ses vidéos sur les réseaux sociaux. La communauté des arts martiaux lui rend hommage.

Pensées sincères à sa famille, ses proches et ses élèves.



Réhabilitation du gymnase Georges Clemenceau

Bâtiment emblématique de la Ville, le gymnase Clemenceau a accueilli des générations entières d'écoliers, de collégiens et de sportifs. À partir de cet été, ce dernier entamera une mue jusqu'à la rentrée 2026.

Un investissement qui vise à préserver un élément phare du patrimoine bryard et à offrir aux écoliers comme aux associations locales un équipement sportif de pointe, à la fois plus moderne et fonctionnel. Découvrez les coulisses de ce beau projet !

UN BÂTIMENT SINGULIER À L'ÈRE DE LA STANDARDISATION



Construit en 1972, le gymnase Clemenceau est le fruit de l'imagination de l'architecte municipale Odile Fernandez-Héraud. Il a vu le jour durant les Trente Glorieuses, une période marquée par le fort développement de la Ville. Le besoin en équipements sportifs adaptés était alors devenu évident. Contrairement aux structures standardisées proposées par l'État à cette époque, la Ville de Bry-sur-Marne a fait le choix audacieux d'une architecture originale et sur-mesure.

Si la façade en béton de style cathédrale ne peut échapper au regard des passants, bien d'autres attributs remarquables caractérisent l'édifice :

- Les sept panneaux en céramique d'André Plisson, représentant des scènes sportives en mosaïque. L'armature métallique, intégrée à la composition, joue en permanence avec la lumière.
- Ses portiques en béton, aussi verticaux qu'élégants, rappelant le Parc des Princes ;
- Son balcon en porte-à-faux donnant sur les terrains extérieurs ;
- Et la qualité de ses menuiseries composées de claustras géométriques qui permettent à la lumière naturelle d'inonder généreusement les espaces intérieurs.

Un site sportif unique à préserver

Malgré ses atouts et son emplacement idéal, le gymnase a été menacé de démolition et le plateau sportif extérieur de suppression totale. La Municipalité a décidé de le sauver et de le rénover totalement. En 2024, il a reçu le label « Architecture contemporaine remarquable » délivré par le Conseil Régional afin de valoriser la qualité de sa conception architecturale, la richesse artistique de ses décors et son importance historique pour la commune. En effet, le gymnase Clemenceau incarne à lui seul un pan entier de la vie locale depuis plus de 50 ans. Il favorise l'accès aux pratiques sportives et accueille les nombreuses associations bryardes. Écoliers, collégiens, adhérents des associations bryardes... tous s'y rendaient régulièrement pour leurs formations, entraînements ou compétitions.

LES USAGERS DU GYMNASSE CLEMENCEAU (JUSQU'EN 2022)

LES PARTENAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES :



94h30 / SEMAINE

École Collège Henri Cahn

12h / SEMAINE

École Henri Cahn

12h / SEMAINE

Les Escal'loisirs

DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS :



- Le Rayon de Soleil Bryard
- ECB Escrime
- PSCB Tennis de Table
- BSMBC Basket
- La Gymnastique Bryarde
- Et tant d'autres !

Préserver et embellir l'existant : une réponse plus ambitieuse et durable pour le territoire

Guidé par la volonté de moderniser et préserver cet écrin majeur du patrimoine sportif bryard, la municipalité est mobilisée depuis 2020 en vue de réhabiliter entièrement le gymnase Clemenceau plutôt que le démolir, comme cela était envisagé auparavant. Les espaces intérieurs et extérieurs bénéficieront donc de véritables travaux de réaménagement qui les feront entrer de plein pied dans le XXI^e siècle.

RETOUR SUR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE CE PROJET

VERS UN NOUVEAU DÉPART

Lors du Conseil du Territoire du 16 septembre 2020, le permis de construire de deux immeubles a été refusé sur ces terrains. Un mois plus tard, lors du Conseil municipal, les élus ont approuvé l'annulation du projet de destruction du gymnase.



VALIDATION DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION

Les élus ont choisi de supprimer les colonnes intérieures dans le but de créer une véritable salle polyvalente pour sportifs et associations culturelles.

LA RÉOUVERTURE DU GYMNASSE AU PUBLIC EST PRÉVUE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2026 !



DÉBUT DES ÉTUDES DE RÉHABILITATION

En septembre 2022, l'ensemble des activités qui se déroulaient jusqu'alors au gymnase Clemenceau ont été transférées au gymnase Marie-Amélie Le Fur. En parallèle, les différentes études structurelles du bâtiment ont débuté.



ÉTUDES DES MAÎTRISES D'ŒUVRES

Une série d'analyses préparatoires ont été réalisées en vue d'évaluer les travaux à effectuer ainsi que leurs coûts.

DÉBUT DES TRAVAUX

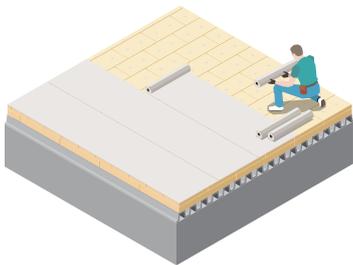
Le chantier débute par une phase de préparation en juin 2025 et les travaux se poursuivront jusqu'à l'été 2026.



Perspective de la future salle multisports au premier étage.

LES PRINCIPAUX AXES D'AMÉLIORATION DE L'ÉDIFICE

- **ISOLATION THERMIQUE** renforcée (intérieur + extérieur)
- **NOUVEAUX VESTIAIRES**, sanitaires et locaux de rangement
- Création d'une **SALLE POLYVALENTE** (jusqu'à 300 personnes)
- **BIO-CLIMATISATION** et raccordement futur à la géothermie
- Désamiantage, nouveaux planchers, **RÉNOVATION** du logement du gardien
- **RÉFECTION DES SOLS** et de toutes les surfaces sportives
- Mise en **ACCESSIBILITÉ** pour les personnes à mobilité réduite (ascenseur, rampe)
- Suppression des **POTEAUX INTÉRIEURS** présents dans la salle multisports afin d'accroître la surface dédiée aux pratiques sportives
- Sécurité renforcée par l'installation d'un système de **VIDÉOSURVEILLANCE** et de contrôle d'accès



LES EFFETS BÉNÉFIQUES DE LA RÉNOVATION SERONT MULTIPLES POUR LA VILLE ET LES BRYARDS



Sauvetage d'un gymnase idéalement placé en cœur de ville à côté des écoles et préservation du plateau sportif extérieur



Amélioration des conditions d'utilisation du gymnase au bénéfice de l'ensemble des disciplines sportives et des usagers



Augmentation du nombre de créneaux disponibles dans les gymnases bryards et ouverture aux associations non-sportives grâce à la salle polyvalente



Renforcement de la vie locale et valorisation du patrimoine historique



Réduction des coûts d'utilisation, notamment sur le plan énergétique

UNE VÉRITABLE CURE DE JOUVENCE DONT LE COÛT SERA INFÉRIEUR AUX ESTIMATIONS INITIALES !

APRÈS



ATTENTION,
le trottoir en face du gymnase n'est plus accessible tout au long des travaux !

En 2023, le coût total du projet était estimé à un peu plus de 4 millions d'euros TTC. Puis, en avril 2025, la commission pour les marchés à procédure adaptée (MAPA) a évalué les différentes offres proposées et a choisi la plus avantageuse économiquement et techniquement pour la rénovation du gymnase, divisée en douze lots. Cette sélection a permis de baisser les coûts de 175 000 € par rapport aux estimations initiales. Le coût total devrait avoisiner les 3 187 993,04 € HT, soit 3 825 591,65 € TTC.

Et, non seulement la Ville récupèrera la TVA, mais elle a également obtenu une série de subventions qui viennent réduire encore le coût global du projet. Ainsi le Fonds vert contribue à hauteur de 600 000 €, le double du financement initialement prévu. La Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris financent, elles, les travaux de rénovation à hauteur, respectivement de 807 071 € et de 718 420 €. Le coût final pour la Ville avoisinera donc les 2 millions d'euros, bien loin des 4 millions qui avaient été estimés en 2023.



AVANT

2 QUESTIONS À PIERRE LECLERC, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, À L'ENVIRONNEMENT ET AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX



Vie à Bry : Pourquoi avoir choisi de conserver le bâtiment existant plutôt que sa démolition ?

Pierre Leclerc : Nous avons fait le

choix de sauver ce gymnase et son plateau extérieur de 1 700 m², du fait de leur positionnement idéal en plein cœur de ville et leur proximité avec les écoles. Les établissements scolaires et les associations sportives espéraient trois gymnases sur Bry : Félix Faure, Clemenceau et Marie-Amélie Le Fur. Les associations sportives manquaient cruellement de créneaux avec seulement deux gymnases disponibles. C'est la raison pour laquelle un troisième gymnase avait été construit dans les Hauts de Bry. Avec la destruction du gymnase Clemenceau, on aurait ainsi perdu le bénéfice de cette construction. La Ville sera bientôt dotée de trois gymnases fonctionnels et à même de répondre aux demandes de créneaux sportifs. Mais aussi des associations culturelles qui manquent également de salles afin de répéter ou de se produire. Conserver ce gymnase répondait donc à un réel besoin pour une majorité de Bryards.

VàB : Quelles sont les spécificités du gymnase ? Et quel est votre programme de réhabilitation ?

P. L. : Le gymnase Clemenceau possède une architecture remarquable, et déjà à ce titre, mérite que l'on s'interroge sur l'intérêt de sa démolition/reconstruction. La préservation du patrimoine architectural et culturel fait partie de notre ADN d'une part, mais les coûts engendrés par cette reconstruction seraient deux à trois fois plus importants d'autre part. La construction qui datait du début des années 70 nécessitait à minima une réfection de l'isolation thermique. C'est pourquoi Monsieur le Maire et l'ensemble de la majorité municipale ont opté pour une réhabilitation thermique, mais également pour la pose d'un nouveau plancher sur le plateau supérieur à l'isolation phonique renforcée et les piliers de soutien déportés en périphérie, afin d'offrir un espace optimisé pour les activités au niveau bas, ainsi que la création d'un ascenseur. Au rez-de-chaussée, nous allons aménager une salle polyvalente qui sera disponible pour l'ensemble des associations bryardes. Même si la structure du gymnase reste inchangée, on aura des espaces bien plus fonctionnels qu'auparavant sans l'impact de la facture d'une reconstruction. ■

Éric Denesle, président du comité des Bords de Marne du Souvenir Français

« Les Bryards pourront redécouvrir, grâce à la restauration de ces sépultures, une partie de l'histoire de Bry »

Au cimetière de Bry, plusieurs tombes de soldats morts pour la France ont récemment été restaurées avec soin. Un bel hommage à ces figures oubliées, parmi lesquelles le Baron Louis, dont la sépulture a reçu une attention toute particulière. Ce travail essentiel, entre respect du passé et devoir de mémoire, nous est raconté par Eric Denesle, président du comité des Bords de Marne du Souvenir Français, qui a porté le projet et par Sylvie Druet, médiatrice du patrimoine et guide accompagnatrice sur l'histoire de la Ville de Bry.

Quelle est l'origine du projet ?

Éric Denesle : Il y a trois ans, en dressant la liste des Morts pour la France inhumés à Bry avec l'aide des Archives, le comité a constaté que certains noms manquaient. Une recherche minutieuse a mené à la redécouverte d'un cimetière privé à l'intérieur même du cimetière de Bry, dans lequel reposent des plaques mortuaires et des monuments des XVIII^e au XX^e siècle, dont celui du Baron Louis et celui du lieutenant de La Bourdonnaye, tombé au combat à 24 ans le 30 janvier 1945.

Quelles ont été les grandes étapes du chantier ?

E.D. : Avec l'aide de trois lycéennes des Francs-Bourgeois à Paris, engagées auprès du Souvenir Français et de cinq membres du comité, nous avons pu, au terme de plus de 70h de travail, remettre en état le cimetière privé, du désherbage au nettoyage. Aujourd'hui, le plus gros du travail a été fait et il ne reste plus qu'à planter du gazon, poser du gravier et refixer une plaque sur le mur d'enceinte.

Pouvez-vous nous rappeler qui était le baron Louis et pourquoi sa tombe revêt une importance particulière pour la Ville ?

Sylvie Druet : Le baron Louis, de son nom Joseph-Dominique Louis, ancien ministre des Finances et propriétaire du château de Bry, était une figure majeure de la Ville au XIX^e siècle. Il a marqué la commune par son engagement, notamment lors d'une épidémie de choléra, où il céda le « terrain des roches » pour agrandir le cimetière et éviter les risques sanitaires, mais aussi en tant que conseiller municipal, de 1817 jusqu'à sa mort en 1837. Sa tombe, située dans la partie privée du cimetière, rappelle son rôle essentiel dans



À gauche Éric Denesle, président du comité des Bords de Marne depuis plus de 7 ans et à droite Jacques Launay, trésorier du comité, ancien combattant de la guerre d'Algérie et grand artisan de ce travail de rénovation.

« Ce cimetière gagnerait à être connu tant il est le témoin "vivant" de l'histoire de la ville . »

l'histoire locale, tout comme celle de sa nièce, Geneviève de Rigny, qui participa au financement de la mairie.

Pourquoi est-il essentiel, selon vous, de préserver ces anciennes tombes ?

E.D. : De nombreuses tombes familiales de combattants « Morts pour la France » sont aujourd'hui en déshérence à cause de la fin des concessions perpétuelles et de l'éloignement des familles. Le Souvenir Français s'engage, selon ses moyens, à réhabiliter ces sépultures pour préserver la mémoire des soldats, fidèle à sa devise : « À nous le Souvenir, à eux l'Immortalité. »

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur l'impact de cette restauration, tant sur le plan patrimonial que symbolique ?

E.D. : J'espère que les Bryards se rendront dans cette partie du cimetière et qu'ils y redécouvriront, grâce au travail de restauration que nous venons d'accomplir une partie de l'histoire extrêmement riche de leur ville, marquée par le sacrifice de jeunes héros. Discrètement hébergées dans un cocon de verdure, ces sépultures font partie du patrimoine funéraire et historique de Bry-sur-Marne. Ce cimetière gagnerait à être connu tant il est le témoin "vivant" de l'histoire de la ville. ■

LANCEMENT DE LA SAISON THÉÂTRALE 2025-2026

Découverte et émotion seront au programme !

Le rideau s'ouvrira, cette année encore, sur une saison culturelle prometteuse !

Virginie Pradal, adjointe au maire déléguée à la Culture et directrice artistique du théâtre de Bry, vous invite à la présentation de la saison théâtrale 2025-2026, le samedi 13 septembre à 20h30. Une date à noter impérativement dans votre agenda.

Au programme

- Projections d'extraits vidéo des spectacles à venir
- Rencontres avec les comédiens, metteurs en scène et auteurs qui contribueront à la

richesse de cette nouvelle saison culturelle

- Échanges conviviaux

Pour l'occasion, le bar du théâtre sera ouvert dès 19h et vous accueillera dans une ambiance chaleureuse.

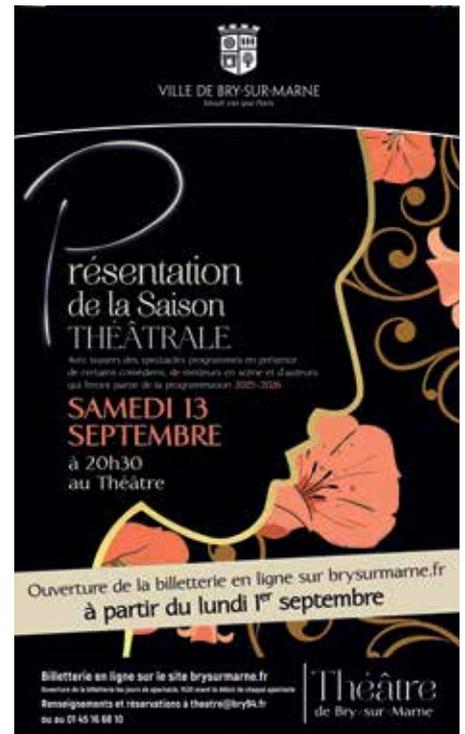
Ne manquez pas cette soirée unique, qui lèvera le voile sur une saison riche en émotions, en rires, en réflexions et en découvertes.

Samedi 13 septembre à 20h30
Théâtre de Bry-sur-Marne

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Plus d'infos : theatre@bry94.fr /
01 45 16 68 10

ou sur www.brysurmarne.fr ■



Levé de rideau sur...

Pour lancer comme il se doit cette nouvelle saison, vous pourrez découvrir deux nouvelles pièces.

Sortie de résidence

Un Songe D'ernest Cucchero

Un thriller onirique : Ernest Cucchero n'a rien publié depuis dix ans. Ce matin, pourtant, Sarah Bellagio frappe à sa porte. Elle se dit étudiante et veut faire un master sur son œuvre. Ernest, sans la connaître, vient étrangement de rêver d'elle ! C'est l'histoire d'Ernest Cucchero qui fit un rêve. L'histoire de Sarah Bellagio qui vint frapper à sa porte. L'histoire d'un rêve qui changea le cours de leurs vies.



Spectacle gratuit

Samedi 20 septembre à 20h30

Théâtre de Bry

Informations et réservations à :

theatre@bry94.fr / 01 45 16 68 10

ou sur www.brysurmarne.fr

Témoin de mariage

Mam et Lili vont bientôt se marier. Ils s'apprentent à recevoir Thomas, le meilleur pote de Mam et aussi son témoin de mariage. Thomas débarque avec Jasmine, sa nouvelle conquête, belle et sexy. De quoi faire grincer les dents Lili, qui n'a toujours pas digéré que Thomas ait largué sa meilleure amie Nathalie. La soirée promet d'être explosive : Lili et Jasmine, c'est comme mélanger de l'eau et de l'huile... ou plutôt de la dynamite et une étincelle ! De quoi faire resurgir des secrets bien gardés... ■

Samedi 27 septembre à 20h30

Théâtre de Bry - Tout public - Catégorie B



Ouverture de la billetterie à partir du 1^{er} septembre à 14h

ACHAT EN LIGNE : Paiement par carte bancaire

www.brysurmarne.fr → Ma vie à Bry → Culture → Théâtre

L'e-billet devra être imprimé sur une feuille A4, de façon claire et lisible.

ACHAT AU THÉÂTRE : Carte bancaire, espèces, chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public et retrait des billets

Permanences exceptionnelles au théâtre, du lundi 1^{er} au vendredi 5 septembre de 14h à 20h et le samedi 6 septembre 2025 de 11h à 18h

Plus d'infos : theatre@bry94.fr - 01 45 16 68 10

24^E ÉDITION DES FOULÉES BRYARDES

Chaussez vos baskets et venez relever le défi !

La rentrée sportive sera, comme il est de coutume à Bry, placée sous le signe du challenge avec le retour des Foulées Bryardes.

Que vous soyez un coureur aguerri, un marcheur motivé ou simplement en quête de défis sportifs, il y aura forcément une course faite pour vous. Alors en petites foulées, courez vite vous y inscrire !

Cette année, vous pourrez partir tout en douceur ou à grandes enjambées. Au programme, plusieurs courses qui seront adaptées aux capacités de chacun :

- 2 courses adultes : 5 km et 10 km
- 2 courses jeunes : 1 300 m et 2 600 m
- 1 course des familles : 500 m
- **Grande nouveauté cette année** : une marche de 5 km

Le parcours, accessible et 100 % plat, empruntera les rues des bas de Bry. Les trois premiers



de chaque catégorie seront récompensés. L'année dernière, la fameuse course bryarde avait battu tous les records de participation puisque ce ne sont pas moins de 650 coureurs de tous âges et de toute condition qui avaient littéralement pris possession des rues de Bry. Une véritable marée humaine. Alors combien serez-vous à vous élaner depuis le parvis de l'Hôtel de Ville pour cette 24^e édition ? Et surtout, combien serez-vous sur la ligne d'arrivée, fiers d'avoir dépassé vos limites en relevant le défi ? Pour le savoir, enfillez vos baskets et **foncez-vous y inscrire avant le 11 septembre à minuit sur klikego.com**.

Vous pourrez également le faire le jour J, directement sur place au gymnase Félix Faure, à partir de 7h30. ■

Dimanche 14 septembre
Départ : 9h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville
+ d'infos et circuits sur : www.brysurmarne.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez à la rencontre des associations bryardes

Après la pause estivale, le temps est déjà venu de choisir vos nouvelles activités. Pour ce faire, rendez-vous au traditionnel forum des associations le samedi 6 septembre au gymnase Félix Faure et sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Comme chaque année, le forum des associations marque un temps fort de la rentrée à Bry. L'occasion idéale de découvrir la richesse de la vie associative locale, de rencontrer les bénévoles et de poser toutes vos questions pour faire les bons choix et vous permettre de vous épanouir toute l'année en dehors de l'école ou du travail.

Plus de 70 associations seront présentes pour vous faire découvrir un large éventail d'activités : sport, culture, solidarité, loisirs, bien-être... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

Les services culturels municipaux seront également présents : le théâtre de Bry qui prendra vos réservations pour les différents spectacles, mais aussi le conservatoire Hector Berlioz et la Maison des Arts Étienne Audfray, pour vous inscrire aux nombreuses activités qu'ils proposent. Le Pôle parentalité, quant à lui, répondra à toutes vos questions. Et un stand Jeunesse vous fera découvrir toutes les activités à venir pour les 11-25 ans.

À noter que tout au long de cette journée vous pourrez être formés aux gestes qui sauvent grâce à des exercices pratiques (massages cardiaques sur mannequin, utilisation d'un défibrillateur, compressions abdominales en cas d'étouffement...).

Samedi 6 septembre de 11h à 18h
Parvis de l'Hôtel de Ville
et gymnase Félix Faure

+ d'infos : 01 45 16 68 00
ou sur www.brysurmarne.fr ■



LE 6^E ART À L'HONNEUR

La Maison des Arts vous propose... une saison riche en création !

La rentrée artistique s'annonce pleine d'enthousiasme et de créativité. À la Maison des Arts, les ateliers municipaux reprennent dès septembre, offrant aux habitants de tout âge la possibilité de s'exprimer, d'apprendre et de s'épanouir à travers une large palette d'activités : théâtre, danse, musique, arts visuels... Une saison culturelle riche et vivante s'ouvre devant vous !

Le théâtre y occupe une place de choix. Trois professeurs de talent encadreront cette année les ateliers municipaux. Que vous soyez débutant, comédien amateur confirmé ou simplement curieux, vous trouverez, c'est certain, un atelier à votre mesure.

Parmi eux, **Cécilia Word**, comédienne formée au cours Simon, où elle enseigne également depuis plusieurs années, animera à Bry un atelier destiné **aux adultes débutants et intermédiaires**. Elle proposera un parcours axé sur la découverte du jeu théâtral, la voix, ainsi qu'un travail autour de textes classiques et modernes. Les séances se dérouleront les mercredis soirs, de 19h30 à 22h30, au théâtre de Bry.

! Nouveauté cette année —

Un atelier **pour comédiens initiés** (ayant au moins quatre années de pratique ou un avis favorable du professeur) sera proposé le mardi soir, de 19h30 à 22h30. Il sera dirigé par **Xavier Lemaire**, metteur en scène récompensé d'un Molière en 2015, comédien reconnu et auteur. Cet atelier s'adressera à ceux qui souhaitent approfondir leur démarche artistique, progresser dans l'interprétation et enrichir leur palette de jeu, au sein d'un groupe investi et passionné.

Les jeunes aussi monteront sur scène

Du côté des enfants et des adolescents,



Cécilia Word

plusieurs ateliers leur permettront de découvrir les plaisirs de la scène dans une ambiance à la fois ludique et structurée.

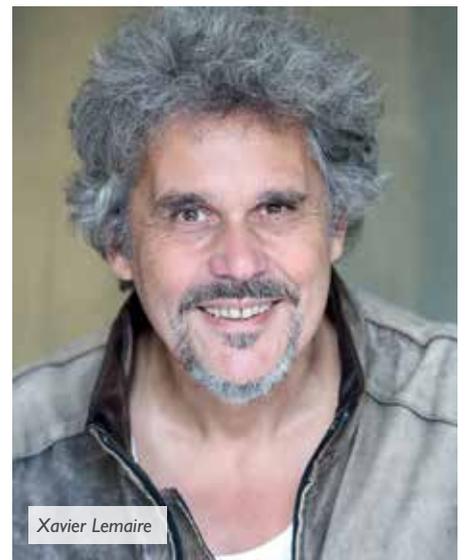
Les plus jeunes, âgés de 9 à 11 ans, pourront ainsi suivre l'atelier proposé par **Rachel André**, comédienne formée au cours Florent et à l'École d'art dramatique d'Asnières. Ce cours du mercredi après-midi, de 13h45 à 15h30, se tiendra à l'Hôtel de Ville. Il permettra aux enfants de prendre confiance en eux, de s'exprimer librement et de développer leur imagination à travers le jeu théâtral.

Les adolescents ne seront pas en reste : deux ateliers seront encadrés par Cécilia Word. Le premier, destiné aux 12-14 ans, se déroulera au théâtre de Bry le mercredi de 14h à 16h. Il mêlera exercices corporels et vocaux, travail en groupe ou en solo, avec des saynètes préparées tout au long de l'année. Le second, réservé aux 14 ans et plus, proposera une approche plus complète, exigeante mais toujours aussi ludique. On y travaillera les grands textes, l'interprétation, la mise en scène et l'engagement scénique. Ce cours aura également lieu le mercredi, de 16h15 à 18h15.

Il est important de rappeler que la pratique du théâtre, qu'elle soit enfantine ou adulte,



Rachel André



Xavier Lemaire

demande un réel engagement : régularité, présence et investissement personnel sont indispensables pour tirer pleinement profit de ces ateliers collectifs.

! Inscriptions dès septembre —

Les inscriptions aux ateliers d'art et de loisirs (théâtre, mais aussi danse, musique ou arts visuels) débiteront le 1^{er} septembre à la Maison des Arts. Ce sera l'occasion de rencontrer les professeurs, de découvrir l'ensemble des activités proposées et de trouver l'activité celle qui vous correspond le mieux.

Et si vous hésitez encore, venez rencontrer l'équipe de la Maison des Arts lors du Forum des associations, le samedi 6 septembre, sur le parvis de la mairie et au gymnase Félix Faure. ■

OCTOBRE ROSE À BRY-SUR-MARNE

Mobilisons-nous ensemble contre le cancer du sein !

Pour la 7^e année consécutive, la Ville de Bry s'engage pleinement pour la campagne nationale d'Octobre Rose, dédiée à la lutte contre le cancer du sein. Tout au long du mois d'octobre, plusieurs actions de sensibilisation, de prévention et de solidarité seront proposées aux Bryards. Découvrez le programme complet de cette édition 2025.

I Balade contée à travers Bry et son histoire

La Ville vous proposera une **balade contée gratuite**, pour découvrir ou redécouvrir Bry avec un autre regard. Le circuit pédestre, ponctué de récits et d'anecdotes historiques, vous mènera des ruelles anciennes au square de Lattre de Tassigny, en passant par le Bry agricole. Agrémentée de **cartes postales anciennes et photos commentées**, cette balade évoquera notamment la destinée de Christian Lorenz.

N'hésitez pas à venir habillé(e) en rose !

**Gratuit, sur inscription
(30 places maximum)**

**Inscription à l'accueil de la mairie :
01 45 16 68 00**

Samedi 18 octobre de 14h à 15h30
Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville

I Concours de vitrines des commerçants

Pour la quatrième année, la Ville invite les **commerçants bryards** à décorer leurs vitrines aux couleurs d'Octobre Rose. Une manière symbolique de montrer leur soutien à la cause tout en **apportant une touche de rose dans les rues de la ville**.

Les vitrines seront soumises au vote du public et des prix seront remis aux plus belles réalisations.

Du 1^{er} au 18 octobre



I Octobre Rose à l'hôpital Saint-Camille

Comme chaque année, l'hôpital Saint-Camille et son service d'oncologie se mobilisent en organisant **une journée spéciale de prévention, d'écoute et de bien-être**.

Au programme :

- Informations sur le cancer du sein (alimentation, palpation, activité physique...)
- Séances de bien-être et activités artistiques
- Possibilité de **mammographie de dépistage gratuite** pour les femmes de 50 à 74 ans.

Un moment fort d'échange et de prévention, **ouvert à toutes et tous**.

Judi 9 octobre, de 10h à 17h
2 rue des Pères Camiliens

I Un rallye pédestre intergénérationnel

À l'occasion d'Octobre Rose, mois dédié à la sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein, le conseil municipal des seniors de Bry-sur-Marne, avec le soutien du CCAS, organise un rallye pédestre ludique et culturel.

Porté par Madame Druet, Madame Hoeppe, Messieurs D'Andrade et Warrin (membres du Conseil des seniors), ainsi que Madame Rodd, conseillère municipale déléguée aux seniors, cet événement se veut intergénérationnel et solidaire. Il réunira environ 100 participants de tous âges, pour une promenade instructive et amusante au cœur de la ville.

Le parcours, accessible à tous, prendra la forme d'une boucle de 2,5 km ponctuée d'énigmes, de questions et de petits défis. **Le départ est fixé à 14h30 depuis la salle de l'Hôtel de Ville**. L'encadrement sera assuré par les membres du conseil des seniors et les agents du CCAS.

À l'arrivée, un pot de l'amitié sera proposé aux participants dans la salle de l'Hôtel de Ville, un moment convivial offert par le CCAS. La participation est fixée à **4 €** par personne, contribution symbolique. L'intégralité des recettes sera reversée à une association de lutte contre le cancer du sein, dans l'esprit solidaire d'Octobre Rose. ■

Dimanche 5 octobre 2025

CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

Concert des lauréats 2024/2025

Les élèves du conservatoire Hector Berlioz ayant présenté leurs examens de fin de cycle au sein de l'UEPA (Union des Enseignements et de Pratiques Artistiques du Val-de-Marne, regroupant une trentaine de conservatoires) ont brillamment réussi leurs épreuves ! Pour l'occasion, ils vous convient à un moment musical exceptionnel, à ne surtout pas manquer.

Fin de cycle 2

Flûte traversière : Aleksandra Ostojic (Très Bien), Maëlle Ollier (Bien)

Contrebasse : Nicolas Etie (Bien)

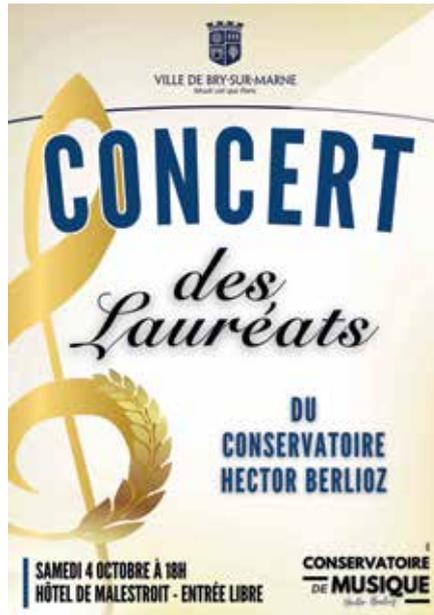
Trompette : Célyan Ver (Très Bien à l'unanimité)

Hautbois : Juliette Serouart (Bien)

Piano : Yasmina Issa (Très Bien avec félicitations), Adrien Trocmé (Très Bien à l'unanimité), Camille Royer (Très Bien), Yaxuan Zhang (Bien)

Guitare : Thuy Ta Quand (Bien)

Chant lyrique : Karine Saunier (Bien)



Fin de cycle 3

Hautbois : Denis Bertaux (Très Bien à l'unanimité) ■

Samedi 4 octobre 2025 à 18h
Grand Salon Anne Robert Cambrésy

GRANDE BROCANTE

La traditionnelle brocante de Bry-sur-Marne revient le dimanche 21 septembre 2025, pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !

Plus de 300 exposants vous attendront tout au long d'un parcours de 1,2 km, transformant la grande rue Charles de Gaulle en un véritable marché à ciel ouvert, de 8h à 18h.

Curieux, chineurs, passionnés d'objets anciens ou promeneurs du dimanche : venez flâner entre les stands, dénicher la perle rare et profiter de l'ambiance chaleureuse de cet événement incontournable de la rentrée !

À NE PAS MANQUER : UN DÉPISTAGE GRATUIT DU DIABÈTE

Le diabète est une maladie grave et insidieuse qui doit être détectée et prise en charge le plus tôt possible par des médecins. Aussi, l'association Lions Club Bry Avenir-Villiers Terre de cœur organise, chaque année, à l'occasion de la brocante de Bry, un grand dépistage gratuit. Pour vous faire dépister, rendez-vous dans le centre-ville le dimanche 21 septembre de 8h à 18h. Des roses jaunes seront également vendues au profit de la recherche pour la maladie d'Alzheimer.

PORTES OUVERTES DU CENTRE ÉQUESTRE MUNICIPAL

Une après-midi pour découvrir l'univers équestre !

Envie de vivre une expérience unique en famille ? Le centre équestre municipal de Bry-sur-Marne vous invite à ses portes ouvertes le dimanche 14 septembre de 14h à 17h, pour une après-midi gratuite et conviviale.

Pensée pour les petits comme les grands, cette journée sera l'occasion parfaite de découvrir les joies de l'équitation, de rencontrer les poneys et chevaux du centre et de s'initier à différentes pratiques dans un cadre naturel et sécurisé. Tout au long de l'après-midi, les visiteurs pourront assister à des démonstrations, s'essayer à la



voltige (à partir de 6 ans) ou encore profiter de balades en main, spécialement pensées pour les plus petits, de 3 à 8 ans. Les enfants de 6 à 12 ans auront eux la possibilité de réaliser un baptême de poney tandis que les plus de 12 ans pourront monter à cheval pour une première expérience.

Aucune réservation n'est nécessaire : les animations seront **gratuites**, ouvertes à tous et accessibles **sans inscription préalable**. Pour ceux qui souhaiteront prolonger l'aventure, **des inscriptions annuelles** seront aussi possibles sur place.

Enfilez des chaussures fermées et une tenue confortable et venez vivre un bel après-midi auprès des chevaux !

Dimanche 14 septembre de 14h à 17h
Centre équestre de Bry-sur-Marne
5 rue des Hauts Guibouts

Gratuit - Sans inscription

À partir de 3 ans

Plus d'informations au 01 45 16 04 89 ou sur ucpa.com ■

MARDI 2 SEPTEMBRE

Vie associative 

REPRISE DU SCRABBLE

L'association *Évasions Bryardes* vous propose de découvrir ou re-découvrir le plaisir du Scrabble en toute convivialité. Que vous soyez débutant, passionné ou simplement curieux, venez enrichir votre vocabulaire tout en vous amusant.

Horaires : de 14h à 18h

Lieu : Salle de réunion du parc des Maisons rouges

Tarif : 25 € pour les adhérents bryards
27 € pour les non bryards.

Première séance offerte aux nouveaux participants.

+ d'infos et réservations :

11 avenue Georges Clemenceau
01 48 82 30 30 / 06 17 42 44 23



JEUDI 4 SEPTEMBRE

Petite enfance

INAUGURATION DE LA CRÈCHE DES HAUTS DE BRY

Horaires : de 19h à 20h30

Lieu : 230 boulevard Pasteur

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

Santé

PERMANENCE MUTUELLE COMMUNALE

Horaires : de 9h à 17h30

Lieu : Hôtel de Ville

Inscriptions : 01 45 16 68 00

+ d'infos page 8

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

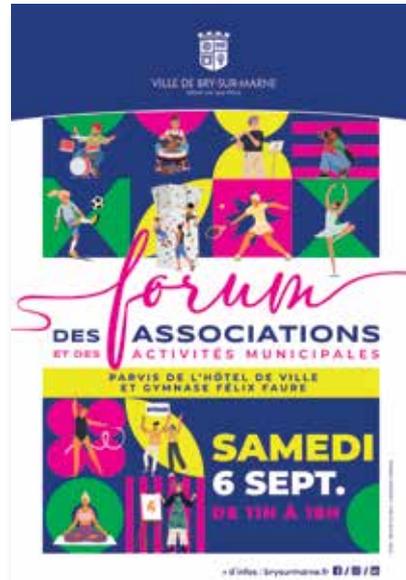
Vie locale

FORUM DES ASSOCIATIONS

Horaires : de 11h à 18h

Lieu : gymnase Félix Faure et parvis de l'Hôtel de Ville

+ d'infos page 20



VENDREDI 12 SEPTEMBRE

Vie économique

MARCHÉ NOCTURNE

Horaires : de 17h à 22h

Lieu : parvis du marché de Bry



SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Vie culturelle

SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE LA SAISON THÉÂTRALE

Horaires : de 20h30 à 22h30

Lieu : Théâtre de Bry

+ d'infos page 19



DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Sport

24^E FOULÉES BRYARDES

Horaires : à partir de 9h30

(inscription sur place à partir de 7h30)

Lieu : Départ de l'Hôtel de Ville

+ d'infos page 20



Vie associative

PROMENADE CITOYENNE – RAMASSAGE DES DÉCHETS

Tous les dimanches, l'association *Little Pearl*, en présence de sa squad canine, organise une promenade citoyenne visant à débarrasser les bords de Marne de leurs détritrus.

Horaire : 11h

Lieu : Bords de Marne

+ d'infos : info@littlepearl.fr /

06 09 70 50 74



DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Sport

PORTES OUVERTES DU CENTRE ÉQUESTRE

À partir de 3 ans.

Horaire : de 14h à 17h

Lieu : 5 rue des Hauts Guibouts

Tarif : Gratuit sans inscription

+ d'infos page 23



MARDI 16 SEPTEMBRE

Vie associative

loisirs - découvertes - culture - patrimoine
ÉVASIONS
bryardes

SCRABBLE

L'association *Évasions Bryardes* vous propose de découvrir ou re-découvrir le plaisir du Scrabble en toute convivialité.

Horaire : de 14h à 18h

Lieu : Salle de réunion du parc des Maisons rouges

Tarif : 25 € pour les adhérents bryards

27 € pour les non bryards.

Première séance offerte aux nouveaux participants.

+ d'infos et réservations :

11 avenue Georges Clemenceau

01 48 82 30 30 / 06 17 42 44 23



MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Vie économique

PERMANENCE DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Créateurs d'entreprises, prenez rendez-vous !

Inscriptions : 01 45 16 68 00

ou vie-economique-associative@bry94.fr

+ d'infos page 8



JEUDI 18 SEPTEMBRE

Seniors

GRAND GOÛTER GARDEN PARTY ANNUEL

Comme chaque année, la Ville organise, à la rentrée, un goûter Garden Party à destination des seniors bryards.

Une ambiance festive et musicale vous y attendra et vous pourrez vous laisser emporter sur la piste de danse ou simplement vous lancer dans de grandes discussions autour de délicieuses gourmandises.

Quelques places sont encore disponibles, alors inscrivez-vous vite (avant le 12 septembre inclus).

Horaire : de 15h à 18h

Lieu : Grand salon Anne Robert-Cambresy Hôtel de Malestroit

Gratuit sur inscription, du lundi au vendredi, à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au 01 45 16 68 00.

VENDEDI 19 SEPTEMBRE

Commerces

INAUGURATION DE PICARD SURGELÉS

Horaire : de 18h à 19h

Lieu : Centre commercial Les Armoiries

+ d'infos page 10



SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Sortie de résidence

UN SONGE D'ERNEST CUCCHERO

Horaires : de 20h30 à 22h
Lieu : Théâtre de Bry-sur-Marne
Tarif : Spectacle gratuit
Réservations : theatre@bry94.fr
 01 45 16 68 10
+ d'infos page 19



Visite guidée

loisirs - découvertes - culture - patrimoine
ÉVASIONS
 bryardes

CENTRE HISTORIQUE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'association *Évasions Bryardes* vous propose une visite guidée du centre historique de Bry-sur-Marne, ainsi que du célèbre Diorama de l'église Saint-Gervais Saint-Prottais.

Horaires : 14h
Lieu : départ du 11 avenue Georges Clemenceau
Tarif : gratuit - inscription obligatoire
+ d'infos et réservations :
 11 avenue Georges Clemenceau
 01 48 82 30 30 / 06 17 42 44 23
 contact@evasions-bryardes.fr

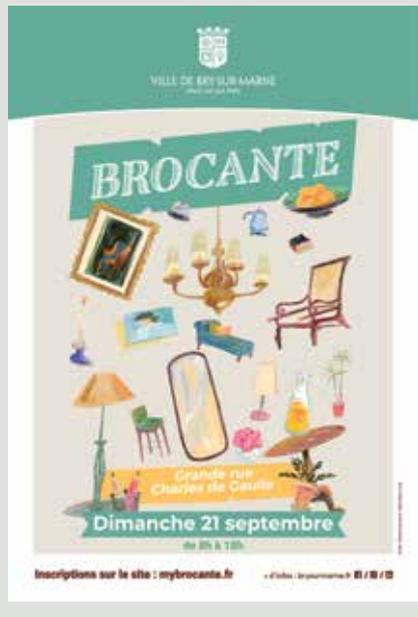


DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Vie locale

BROCANTE ANNUELLE

Horaires : de 8h à 18h
Lieu : Centre ville
+ d'infos page 23



Vie associative

PROMENADE CITOYENNE - RAMASSAGE DES DÉCHETS

Tous les dimanches, l'association *Little Pearl*, en présence de sa squad canine, organise une promenade citoyenne visant à débarrasser les bords de Marne de leurs détritiques.

Horaires : 11h
Lieu : Bords de Marne
+ d'infos : info@littlepearl.fr /
 06 09 70 50 74



MARDI 23 SEPTEMBRE

Vie associative

loisirs - découvertes - culture - patrimoine
ÉVASIONS
 bryardes

SCRABBLE

L'association *Évasions Bryardes* vous propose de découvrir ou re-découvrir le plaisir du Scrabble en toute convivialité.

Horaires : de 14h à 18h
Lieu : Salle de réunion du parc des Maisons rouges
Tarif : 25 € pour les adhérents bryards
 27 € pour les non bryards.
 Première séance offerte aux nouveaux participants.
+ d'infos et réservations :
 11 avenue Georges Clemenceau
 01 48 82 30 30 / 06 17 42 44 23



Petite enfance

ATELIER JARDINAGE

Le pôle Parentalité de la Ville organise un atelier jardinage à destination des enfants de moins de 4 ans.

Horaires : de 14h30 à 16h
Lieu : 12 bis rue du Colombier
Tarif : gratuit
Inscription obligatoire :
 atelier-petite-enfance@bry94.fr



SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Vie culturelle

TÉMOIN DE MARIAGE – PIÈCE DE THÉÂTRE

Horaires : de 20h30 à 22h

Lieu : Théâtre de Bry-sur-Marne

Tout public

Tarif : Catégorie B

Réservations : theatre@bry94.fr

01 45 16 68 10 ou sur www.brysurmarne.fr

+ d'infos page 19



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Vie associative

PROMENADE CITOYENNE – RAMASSAGE DES DÉCHETS

Tous les dimanches, l'association *Little Pearl*, en présence de sa squad canine, organise une promenade citoyenne visant à débarrasser les bords de Marne de leurs détritus.

Horaires : 11h

Lieu : Bords de Marne

+ d'infos : info@littlepearl.fr

06 09 70 50 74

MARDI 30 SEPTEMBRE

Vie associative



SCRABBLE

L'association *Évasions Bryardes* vous propose de découvrir ou re-découvrir le plaisir du Scrabble en toute convivialité.

Horaires : de 14h à 18h

Lieu : Salle de réunion du parc des Maisons rouges

Tarif : 25 € pour les adhérents bryards

27 € pour les non bryards.

Première séance offerte aux nouveaux participants.

+ d'infos et réservations :

11 avenue Georges Clemenceau

01 48 82 30 30 / 06 17 42 44 23



Petite enfance

ATELIER PEINTURE BÉBÉ

Le pôle Parentalité de la Ville organise un atelier peinture à destination des enfants de moins de 18 mois.

Horaires : de 14h30 à 16h

Lieu : 12 bis rue du Colombier

Tarif : gratuit

Inscription obligatoire :

atelier-petite-enfance@bry94.fr



JEUDI 2 OCTOBRE

Jeunesse

OUVERTURE DE L'ESPACE COWORKING



Horaires : de 20h à 22h

Lieu : Maison de la Jeunesse

3 rue de Reims

Entrée libre, sans inscription

+ d'infos page 13

SAMEDI 4 OCTOBRE

Vie culturelle

CONCERT DES LAURÉATS DU CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

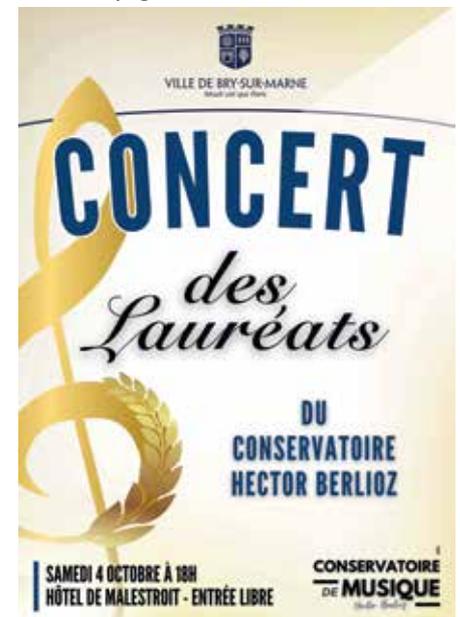
Horaires : 18h

Lieu : Grand Salon Anne Robert Cambresy

Hôtel de Malestroit

Tarif : Entrée libre

+ d'infos page 23



Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 30 JUIN



Marché de travaux relatif à la réhabilitation du gymnase Clemenceau

Le Conseil municipal a attribué le marché, décomposé en douze lots, et a autorisé Monsieur le Maire à les signer. Le coût initial des travaux avait été estimé à 4 045 350,12 € toutes charges comprises (TTC). Le 29 avril 2025, la commission MAPA s'est alors réunie afin de juger les offres présentées parmi différents prestataires. En conséquence, le montant global atteint désormais 3 187 993,04 € hors taxe (HT), soit 3 825 591,65 € TTC. Un coût qui se trouve inférieur aux estimations de départ. Pour rappel, la durée des marchés est de 26 mois, dont deux mois de préparation, 12 mois de travaux et 12 mois d'année de garantie de parfait achèvement, à partir de l'ordre de service de démarrage.

Désignation d'un notaire pour la création de la copropriété à la suite de la vente du lot B du bâtiment dit « Bry 3 » et autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les différents

actes y afférents

Situé au 9 avenue des Frères Lumière, l'immeuble nommé « Bry 3 » a été divisé en deux lots, A et B, dont le premier est détenu par la Ville et l'autre sera prochainement cédé à la société Expérience production. Dans ce cadre, il convient de créer une copropriété.

Ainsi, Monsieur le Maire, Charles Aslangul, a été autorisé par le Conseil municipal à participer à l'assemblée générale des copropriétaires en vue de permettre à la société Expérience production d'entamer les modifications prévues par l'acte de vente.

Cela implique la réalisation de travaux sur la toiture et la charpente de l'immeuble afin de scinder l'immeuble en deux et obtenir *in fine* une séparation physique permanente entre les deux lots A et B.

Approbation du Projet éducatif territorial 2024-2027 et de la convention relative au PEDT et au plan Mercredi

Le Projet EDucatif Territorial (PEDT) est conçu dans l'intérêt de l'enfant et/ou du jeune. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des

acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et/ou jeune. La diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants et/ou jeunes de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

Le PEDT 2024-2027 marque une nouvelle étape dans cette démarche, en tirant les enseignements des précédentes éditions tout en s'ouvrant à de nouvelles perspectives. Élaboré dans une logique de co-construction, il rassemble les acteurs éducatifs tels que l'Éducation Nationale, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les services municipaux, les associations locales, les élus, les parents d'élèves et des enfants représentant les élèves. Ces collaborations reflètent une volonté commune : offrir à chaque enfant un environnement éducatif stimulant et propice à leur développement global.

Ce PEDT incarne donc une vision audacieuse : celle d'une ville qui donne à chaque enfant et jeune la possibilité de se construire, de s'épanouir et de devenir acteur de son avenir. Il s'articule autour de trois axes stratégiques : Proposer un accueil diversifié et de qualité en s'appuyant sur une offre d'activités sportives, culturelles et éducatives adaptée à tous ; Promouvoir la citoyenneté à travers l'implication des enfants et des jeunes dans la vie locale, pour développer leur engagement et leur esprit critique ; Renforcer les partenariats et la transversalité en fédérant l'ensemble des acteurs locaux autour d'un projet éducatif commun.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil municipal a donc approuvé le PEDT 2024-2027 avant d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec les représentants de l'Éducation Nationale et le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.

Les rapports sont disponibles au Secrétariat Général de la Mairie sur rendez-vous.

**L'intégralité des délibérations est consultable sur brysurmarne.fr*

Et aussi...

- Approbation du règlement du concours des vitrines des commerçants 2025 à l'occasion d'Octobre rose
- Sollicitation d'une subvention de la Région-Ile-de-France à hauteur de 450 000 € dans le cadre du dispositif régional pour la rénovation énergétique d'équipements sportifs franciliens

Prochain Conseil municipal

Lundi 6 octobre à 20 h au
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : brysurmarne.fr

Baignade à Bry : un projet qui commence à faire des vagues



Dernièrement, le conseil municipal a donné carte blanche au Maire et à l'établissement public Paris Est Marne & Bois pour lancer un projet de baignade Quai Adrien Mentienne. Ce fut une erreur.

Un espace vert sacrifié pour deux mois d'usage ?

L'idée d'un espace de baignade en bord de Marne peut sembler attractive. Mais elle implique des transformations importantes sur un site qui est aujourd'hui le seul véritable espace végétal naturel accessible sur nos rives. Deux bassins (l'un de 40 à 50 mètres, l'autre de 20 mètres), une buvette, des aménagements fixes pour les baigneurs y seront construits avec accès payant. Ouverture : Juillet/Août.

Le projet prévoit des installations inamovibles. Résultat : pour deux mois de baignade, le site serait inutilisable pendant les dix autres mois de l'année. Ce lieu arboré, apprécié pour la détente et les balades sera perdu alors qu'il est toujours très fréquenté des bryards.

Pour qui, exactement ?

La localisation de l'aire de baignade, à la frontière avec Noisy-le-Grand et Neuilly-sur-Marne, suggère une fréquentation venue d'ailleurs, d'autant que Bry est largement déserté l'été. Déjà confrontés à des nuisances sonores avec le restaurant près de la passerelle, devons-nous en ajouter davantage ?

Des risques environnementaux et sanitaires à estimer

De nombreuses questions restent sans réponse : Quels matériaux seront utilisés (bois, béton aussi) ? Y aura-t-il des creusements en bord de berge ? Quels seront les impacts sur la faune et la flore ? Quelle qualité de l'eau ? Quels risques de pollution ou de rejets dans la Marne ?

Les premiers retours des baigneurs sur les sites déjà installés sont mitigés... un retour d'expérience consolidé est indispensable.

Un financement public

Même porté par Paris Est Marne & Bois, ce projet est financé par de l'argent public. En période de restrictions budgétaires, cela interroge... In fine ce sont nos impôts.

Nos bords de Marne sont un bien commun. Leur « privatisation » ne peut se décider sans les bryards.

Nous demandons une présentation technique complète du projet en conseil municipal, une large concertation publique de nos concitoyens, avec la possibilité d'adapter ou de renoncer à ce projet si nécessaire.

Sandrine LALANNE
Conseillère municipale
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
s.lalanne@bry94.fr

La vérité sur le projet Clemenceau

Chers Bryards,

Pour le réhabiliter au profit des scolaires et associations, nous avons annulé en 2020 le projet de destruction du gymnase défendu par l'opposition. Pour ne pas laisser dire n'importe quoi (cf. *La Vie à Bry, juillet 2025*), voici les faits :

1) Notre projet coûterait 6 millions d'euros ? Par délibération du 12 mai 2025, approuvée par l'opposition, le projet de réhabilitation coûte 3 187 993 € HT (la Ville récupère la TVA) sans compter les subventions reçues de 699 522 € (Fonds Vert et MGP) et celles à venir entre 200 000 € et 700 000 € (Région Île-de-France). Soit un coût final de plus ou moins 2 millions d'euros.

2) Leur projet coûtait 0 € ? La délibération de janvier 2020 est éloquente : cela coûtait en réalité 3 785 000 € HT en numéraire + 4 555 000 € du terrain municipal cédé à titre gracieux (*sic !*) à un promoteur immobilier. Soit un coût agrégé de 8 340 000 €. Ce montant ne prenait pas en compte tous les aménagements annoncés.

3) Leur projet consistait à construire à la place du gymnase et plateau sportif extérieur « une quarantaine de petits logements (maisons de ville et appartements) destinés aux seniors » ? Le permis de construire, refusé le 16 septembre 2020, comportait en réalité deux immeubles (aucune maison de ville) avec 58 logements pour, tenez-vous bien, 15,5 mètres de hauteur sur 5 039 m² !

4) Leur projet permettait la construction d'« un gymnase moderne (...) plus lumineux, avec de meilleures surfaces de jeux » ? Il s'agissait en réalité d'une simple salle de 1 025 m² livrée brute sans vue car enterrée à... 5 m de profondeur en sous-sol. Loin du gymnase réhabilité de 1 463 m² avec vestiaires, sanitaires, salles annexes, stockage, rangements, ascenseur, etc., sans oublier le plateau sportif extérieur de 1 700 m² qui était remplacé par les immeubles.

5) Lorsque Monsieur le Maire a exposé les réalités du projet aux élus du Territoire, son coût, ses conséquences pour les sportifs et scolaires notamment, sans oublier la densification et le fait de devoir construire ailleurs dans Bry un collectif de 15 logements sociaux, le même Conseil du Territoire a voté son annulation... à l'unanimité, en décembre 2020.

Vous savez tout, vivement l'inauguration ! Belle rentrée à tous !

Ensemble des élus de la majorité
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »

De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. Nous vous répondons.

“ Pourquoi les contrôles de vitesse se sont-ils multipliés sur les bords de Marne au cours de l'été ? ”

✉ Augustin R.

Notre réponse :

Dès l'arrivée des beaux jours, la police municipale de Bry a intensifié les contrôles de vitesse sur les bords de Marne avec un seul objectif : sauver des vies.

Ces contrôles sont indispensables en vue de prévenir les excès de vitesse et garantir la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes, notamment à proximité des zones de promenade très fréquentées durant la période estivale.

De nombreux automobilistes ont été interceptés, circulant à 40 km/h. Ces derniers ont été rappelés à l'ordre, sans verbalisation, car il s'agissait de contrôles à caractère préventif dans une démarche pédagogique.



Rappelons que la limitation à 30 km/h sur les quais n'est pas une contrainte inutile. C'est la condition même de votre sécurité. À cette vitesse, un véhicule met environ 13 mètres pour s'arrêter. À 40 km/h, la distance de freinage grimpe à 22 mètres, soit près du double. Cela peut faire toute la différence en cas d'imprévu : un enfant qui traverse soudainement, un cycliste qui dévie sa trajectoire, etc.

Respecter les limitations, c'est adopter une conduite responsable et apaisée, adaptée à la vie de quartier. Les agents de la police municipale continueront à privilégier la prévention, mais n'hésiteront pas à verbaliser en cas de non-respect de la réglementation. ■

“ J'ai besoin de réaliser un nouveau titre d'identité. Quelles sont les règles en vigueur pour la photographie ? ”

✉ Fabrice L.

Notre réponse :

Pour une demande de carte d'identité ou de passeport, une seule photo suffit. Elle doit impérativement vous ressembler, datée de moins de 6 mois et être prise par un professionnel habilité.

Toutefois, il faut veiller à suivre quelques normes strictes. Dans le cas contraire, la photographie sera rejetée et votre titre d'identité ne vous sera pas remis.

Ces règles ne vous sont plus familières ? **Aucune inquiétude, nous les avons compilées pour vous :**

Qualité : La photo doit être nette, sans pliure, ni traces.

Format :

- Largeur : 3,5 cm
- Hauteur : 4,5 cm
- Le visage doit occuper entre 70 et 80 % de la photo

Luminosité, contraste et couleurs : La

photo ne doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition.

Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleurs est fortement recommandée.

Fond : Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair ou gris clair par exemple).

Le fond blanc est interdit.

Tête : La tête doit être nue (pas de chapeau, foulard ou serre-tête par exemple).

La tête doit être droite et le visage dirigé face à l'objectif.

Regard et expression : Il faut fixer l'objectif. L'expression doit être neutre et la bouche doit être fermée.

Visage et yeux : Le visage doit être dégagé. Le port de boucles d'oreilles ou le port d'un piercing sont autorisés dès lors qu'ils permettent de distinguer clairement les traits du visage.

Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.

Cheveux : Les cheveux ne doivent pas recouvrir le visage.

Une frange peut être acceptée si elle ne recouvre pas les yeux.

Les oreilles doivent être dégagées.

Lunettes et montures : Si vous avez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter sur les photos.

En revanche, si vous les portez :

- La monture ne doit pas être épaisse et ne pas masquer les yeux.
- Les verres doivent être ni teintés, ni colorés et sans reflet

Retrouvez toutes les informations pratiques concernant vos formalités administratives dans la rubrique « Mes démarches » du site de la Ville.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site service-public.fr. ■

PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 7 septembre Pharmacie Jungmann

72 avenue Ledru Rollin
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 21 55

Dimanche 14 septembre Pharmacie des Écoles

137 Bis Av Pierre Brossolette
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 08 18

Dimanche 21 septembre Pharmacie Centrale du Marché

106 avenue du Général de Gaulle
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 20 93

Dimanche 28 septembre Pharmacie de la Mairie

162 bis Grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 71 13 56

*Sous réserve de modifications de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel
sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après
20 h) : se renseigner au commissariat de
Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?
01 45 16 68 00



Une petite annonce
à faire passer pour de
l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 84 23 53 49
mail : emploi-bry@pemb.fr
www.parisestmarnebois.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Leïa Pinchon, Auguste Tasse,
Sophia Zaibi, Giani Coste, Lucy Escot,
Adib Majid, Jad Savio, Aïna Rajaonarivo,
Amina Akhmedov, Kiné Séné Diagana,
Jarrod Eliyahou, Marius Monti, Ariane Bart
Keller, Éhvy Cerin, Jay Baert

Mariages

Toutes nos félicitations à Marie
Parmentelot et Jean-Baptiste Dufayel,
Nadine Marlet et Stéphane Tronchet, Marie
Varljen et Dominique Couchy, Lovena
Seewooraz et Mathieu Lievre, Anne Louise
Alquist et Thomas Aujean, Ya-Ting Luu
et Yohann Dinh, Alexandra Stankovic et
Alexandre Vulic, Laureen Ankri et Zacharie
Mestres, Fatima Ait Yahia et Samir Izza,
Gisèle Makosso Founzi et Guy Malanda

PACS

Toutes nos félicitations à Isabelle Meunier
et Michel Troël, Luna Aissiouene et Mickaël
Daumas, Perrine Poncet et Davy Dessaint

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux proches
de Monsieur Max Perthuis

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr
et faites-le parvenir à la Police municipale (sur
place ou par voie postale).

SAMI (Service d'Accueil Médical Initial) de Bry - Nogent - Le Perreux

2 rue des Pères Camilliens
(à l'entrée de l'hôpital Saint-Camille)
Maison médicale de garde. Permanences
assurées par des médecins généralistes.
Appelez le 15 avant de vous y rendre.
Munissez-vous de votre carte Vitale.
Horaires d'ouverture :
- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 16 h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8 h à minuit

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro
européen)

Urgences médicales

Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Personnes fragiles ou isolées Service social

01 45 16 68 00

Besoin d'un conseil
conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des
permanences de la mairie sur
brysurmarne.fr

Hôpital Saint-Camille

2 rue des Pères Camilliens (enfants et adultes)
94360 Bry-sur-Marne
Urgences : 24/24
Téléphone : 01 49 83 10 10

Emballages
& papiers
Tous les
jeudis matin

Déchets
verts
Tous les
mercredis
matin

Déchets
ménagers
2, 3 ou 4 fois
selon les
secteurs*

Encombrants
Collectifs
1 vendredi /2
selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous
au 01 48 71 59 13
(n° vert)

Déchèterie
Neuilly-sur-Marne
1 avenue
des Marchandises
Tous les jours**
Fermée les jours fériés

* Retrouvez les secteurs des déchets ménagers et des encombrants sur parisestmarnebois.fr

** Horaires de la déchèterie : lundi et vendredi : 14h-17h30 - mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h30 - samedi : 9h-17h30 - dimanche : 9h-13h30



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

5 km

10 km

Courses
Jeunes

Course
des familles

24^e Foulées bryardes

*Une foulée pour chacun...
et à chacun sa foulée !*

Dimanche 14 septembre à partir de 9h30

Départ et arrivée : Hôtel de Ville - 1, Grande rue Charles de Gaulle

Inscriptions sur klikego.com

jusqu'au 11 septembre inclus

OU

directement sur place, le 14 septembre,
à partir de 7h30



+ d'infos et parcours : brysurmarne.fr /  /  / 